

LE PAYS

Ceux qui vivent, ce sont ceux
qui luttent.
VICTOR HUGO.

Fût-on cent millions d'esclaves,
je suis libre.
VICTOR HUGO.

10ième Année — No 38

REDIGE EN COLLABORATION

Cinq Sous le Numér.

Les Leçons d'une Pendaïon Nos vétérans réclament

Les raffinements de la Justice. — L'ultime repas et la toilette funèbre. — Un mort qui n'est pas mort. — Pourquoi toutes ces souffrances inutiles? — M. Bickerdike et l'abolition de la peine de mort. — A quand l'adoption de cette mesure humanitaire?

Le gouvernement en rupture de promesse. — Pénurie de fonds. — Dette hors de portée. — Faire rendre gorge aux profiteurs. — Une gerbe de bons conseils.

En face de la Rivière-des-Prairies, dont les remous frisés ressemblent à des moutons qui se ruent à l'abattoir, sous le ciel gris et lourd comme un vaste cerceuil en plomb, un échafaud dressé au ciel les quatre poteaux de sa charpente branlante et mal peinte. Les corniches, avec cette divination des oiseaux de proie viennent tournoyer autour de la potence en croissant ainsi que des cerceils du vendredi saint. On dirait qu'elles attendent leur proie. Un cortège lugubre se forme dans l'ombre des corridors de la prison et des mots se murmurent à l'oreille comme dans la chambre des mourants. Toute la nuit, le personnel de la prison a été sur pied. Des coups de marteau ont retenti, répercutés par les échos des immenses corridors jusque sur le crâne du condamné. Car par un raffinement épargné aux mortels, comme d'assister aux préparatifs d'obèques, de voir travailler à la charpente de leur bière, de voir se dresser les planches où ils seront ensevelis, la justice l'impose à ceux qui paient leur dette à la société, selon le vieux cliché des quotidiens. Par la fenêtre de son cachot, il a pu suivre les sombres apprêts de la cérémonie funèbre. Dès l'aurore, on procède à la toilette. Un barbier lui fait la tête comme pour le jour de ses noces. On lui met son habit des dimanches, une chemise blanche, sauf le col, considéré comme nuisible, car il nuirait à l'effet de la cravate dont le nœud s'appuiera sur la pomme d'Adam. Car il est de rigueur qu'il soit beau, afin d'impressionner l'auditoire qui veut en avoir pour son argent, car il faut avoir de belles influences pour être admis à voir gîgoter cet homme au bout de sa corde. Puis on lui apporte son petit déjeuner avec appétit et pousse-café, et quelques cigares de bonne marque, afin que le dernier goût qu'il emporte des vanités de ce monde ne lui soit guère désagréable au palais et qu'il n'aïlle pas, comme disent les paysans, "géornifier les saints". Quand on part lesté d'un bon repas, on a du courage pour parer aux tristesses éventuelles qui l'attendent. Au moment où les dernières bouffées de son cigare montent en spirales au plafond, simulat les anneaux du nœud coulant, où il va mettre son cou, on frappe à la porte, c'est le moment. Le condamné aperçoit dans les ténèbres accumulées au fond du passage, les pageants de la mort, qui s'accouplent silencieusement, sans se regarder, le shérif en habits de gala à parements d'hermine, les médecins solennels et gourmés, avec en tête le crucifix hissé au bout comme une ironie de la bonté, de la mansuétude du Christ qui a dit: Remettez votre épée dans le fourreau!... Tout ce monde officiel est pâle, plus troublé que le condamné qui semble extériorisé du moment. Les souffrances, la solitude, toutes les anxiétés par lesquelles il a passé ont voilé la brutalité de ses traits d'une heure d'attendrissement. C'est bien regrettable, on le tue, juste au moment peut-être où il devenait un homme. Si tout d'un coup l'irradiation crue du flash light éclairait cette scène, on serait vraiment en peine de retrouver le condamné dans ce groupe, sans l'indice de son costume. On croirait assister à quelque mystère du Moyen-Age, alors qu'on singerait les rites augustes par une messe noire et sa victime du salut avec des éthers ignobles.

Informations de
BOURSE
Exactes et rapides
H.M. CONNOLLY & CO.
Banquiers et agents de change
à la Bourse de Montréal
TRANSPORTATION BLDG.,
106
Téléphone: Main 1345.

puehon noir, l'éteignoir rabattu sur la mèche qui fume encore, malgré la défense du Christ: In-troïbo ad altare dei!... Il monte les degrés de l'autel. C'est l'agneau noir chargé des tares de la société depuis des millions d'années, érasé sous la honte du vice ancestral que la fatalité lui fait expier. Il est innocent et il porte une croix d'angoisse et de douleur, comme ce mouton noir qui se trouva à point près du bûcher où le fer d'Abraham allait s'enfoncer dans le cœur d'Isaac, dont un ange arrêta le bras parricide. Sa chair qui n'avait pas péché servit d'expiation. Ainsi celui qui va mourir n'a pas choisi son destin, ni ses parents, ni son lieu de naissance. Il a poussé sur une souche maudite et la sève empoisonnée a coulé dans ses veines sans qu'il ait su d'où venait le feu qui lui brûlait les veines. Il n'a pas voulu le sort affreux qui l'attend—personne ne fait délibérément son malheur. L'assouffie de vengeance, la Société qui lui demande un compte rigoureux de son acte, souvent l'a induit au mal. On lui ôte la vie pour des péchés du monde. L'autonome récite les prières des agonisants, auxquelles des voix tremblantes répondent: —Partez, le ciel s'ouvre devant vous! dit le prêtre en lui donnant l'accolade. Un verrou se tire, le plancher de la potence s'ouvre comme la boîte d'un magicien et le supplicié se balance au bout de sa corde, comme la cloche au loin qui sonne les glas. Sanctus!... Sanctus!... Les assistants tombent à genoux, le saint, le martyr est libéré de sa chair! Il est devant son nouveau juge plus éminent, espérons-le, que celui de la terre. On sent par le silence qui enveloppe l'atmosphère, que la mort est tout près. Le vol du noir scaphin et pleure ses fronts couverts d'une sueur froide. La chair de poule grenaille l'épiderme des spectateurs. Ils ont tous communiqué à la passion du pendu et son image hantera à jamais l'imagination de ceux qui sont venus se repaître de son agonie. Mais ils n'étaient pas à bout d'émotion, quand le médecin vient pour faire les constatations de rigueur, le si apéropé que le pendu n'est pas mort. Son cœur bat encore, ses lèvres exhalent un léger souffle... On se regarde hébété, interloqué... Que faire?... Il n'a pas le cou cassé, avec un cordial on pourrait le ramener à la vie et le rependre... pour lui apprendre à vivre. Car on ne mystifie pas ainsi ce beau monde, qui, sans doute, avait rendez-vous à une heure fixe à quelque restaurant du Sault. Un diner qui languit! Ce pendu manque de délicatesse. Pendant une heure, il a fallu attendre qu'il se décidât à rendre son dernier soupir. Et son bon ange qui faisait pied de grue à la porte de la prison. Et le Père Éternel couronné comme Louis XIV, quand il dit à un courtisan: Monsieur, j'ai failli attendre. Oh! si c'était été un cheval ou un chien qui aurait eu la patte cassée, on ne l'aurait pas laissé souffrir inutilement. Une bonne âme lui aurait donné le coup de grâce. Une balle entre les deux yeux eût mis fin à son tourment. Pas un n'a eu l'idée d'imbiber un lingé de chloroforme et de le mettre sous le nez de la victime pour lui faire perdre conscience de ses derniers moments. Croit-on que la sensibilité s'éteint instantanément chez un homme de vingt ans de constitution robuste? Le coma qui, chez les vieillards et les personnes minées par le mal jette un voile sur les horreurs de la fin, ne vient pas apporter sa torpeur apaisante à celui qui meurt de mort violente et en pleine jeunesse, afin qu'il ne sente pas la transition entre la vie et le trépas. Le entéchisme enseigne aujourd'hui aux enfants qu'à l'inverse de M. de Lapalisse, un quart d'heure après sa mort, on est encore en vie. La miséricorde divine a bien voulu donner un quart d'heure de grâce aux libres-penseurs pour leur permettre de se repentir. Or, donc, si vous allez chercher un prêtre après qu'une personne a rendu le dernier soupir, elle

peut être administrée et avoir un service de première classe! puis- qu'après la décollation de Charlotte Corday, les yeux de l'héroïne ont pu se retourner pour jeter son mépris au lâche qui avait soufflé sa tête sanglante. Qui sait à quel moment l'on cesse de sentir et partant de souffrir. Ture demande un bourreau qui connaisse son métier. Il faudrait plutôt abolir cette coutume barbare, qui veut qu'un fonctionnaire, comme disait Daudet, "sacrifie son âme

dans l'intérêt de la communauté". Plus d'homme rouge, plus de monstre moral qui se fassent l'instrument d'une justice abominable, la complice d'une société cruelle autant que stupide!

M. Bickerdike remettra encore à l'actualité son bill pour l'abolition de la peine de mort. Mais il passera bien de l'eau sous le pont Victoria avant qu'il soit adopté.

Arthur Lebel.

PROPOS A LA VOLEE

—Le Ture de "La Presse" est passé maître comme initiateur de bourreau, seulement il a oublié une des attributions nécessaires à son sujet: ce serait d'être capable de faire la barbe au condamné.

—Il serait nécessaire de mettre un râtelier sur le passage de notre nouveau commissaire du service civil municipal, afin qu'il n'oublie pas la langue française. Cela lui éviterait de mettre les pieds dans les plats.

—En fait de dépotoirs, quel est celui des insinuations? Le Courrier de Colette, nous répondit un boniste.

—La manière la plus sûre de s'abriter, est de lire les insinuations de Ladebauche et de Nézine.

—Notre ami Bouchard est le cauchemar des deux copains nationalistes, "La Minerve" et "Le Devoir". Sa nomination à la commission industrielle agite leur sommeil. Ils en verront bien d'autres.

—Il paraît que le député-caméléon Boisseau n'a pas fait son élection avec des prières, si nous en jugeons par l'état des dépenses sou-mises par son agent d'élection, à l'officier rapporteur du district de saint-Hyacinthe. Il n'a pas fait mentir feu Israël Tarte.

—En certains quartiers, et surtout nos gouvernants trouvent que les vétérans sont exigeants en demandant une allocation de \$2,000. Que l'on dégraisse les profiteurs, et l'on trouvera de quoi satisfaire leurs demandes.

—La nouvelle "Minerve", en-fant naturel de l'ancienne, devrait avoir le soin de mieux choisir ses reproductions, car Le Ture de "La Presse" est là avec une hache pour les dépêcher de la bonne manière.

—Les cambrioleurs de Sam Hughes et du Révé. Palmer ont fait bousillon creux au noviciat de Guelph, et sans attendre le rapport officiel de la commission royale, leurs mouchardises les met en pitoyable posture.

—Un correspondant du "Devoir" suggère la formation en union des petits marchands de bonbons, tabacs, etc. Il devrait aussi demander que les bedeaux et les enfants de chœur se syndiquent.

—Non contents d'avoir essayé une veste monumentale devant la commission royale, sur l'enlèvement intempestif du noviciat de Guelph, Sam Hughes et son compain Palmer veulent contester la légalité de l'établissement du noviciat dans la province d'Ontario. Après cela, tirons la chaîne.

—G. P., le rédacteur des bloc-notes du "Devoir" prédit la chute du gouvernement de coalition en Angleterre. Lloyd George devrait prendre note de cet avertissement et donner sa démission de suite. L'ineffable Omer pourrait le remplacer.

—La composition des délégations à la commission industrielle, qui siège actuellement à Ottawa, n'a pas l'approbation de l'incomparable Omer, qui se plaint que des délégués des unions nationales catholiques n'ont pas été invités. Pourquoi ne pas inclure l'A.C.J.C. qui, par l'entremise du Dr Baril, aurait pu donner des leçons d'agronomie aux membres de la commission.

—Not' maire connaît l'abac, aussi il doit en faire une abondante

récolte, ce qui lui permettra de chiquer à go-go. La dernière chique qu'il a lancée à notre contrôle des finances municipales, "écœura" peut-être ce dernier, mais ne l'empêchera pas de dormir, car en fait de chiffres, not' maire n'est pas d'ans. Chacun son métier et les vaches seront bien gardées.

—Nos législateurs fédéraux refusent l'allocation demandée par les vétérans de la grande guerre. Il se pourrait que bon nombre de nos héros vont déclarer la grève, et alors gare à la casse au prochain bulletin, car qui trop promet s'expose à décevoir son prochain. L'échevin Creelman a l'intention de demander à la législature l'abolition du conseil de ville. Le fait est que dans l'occurrence, ce corps municipal est actuellement comme la cinquième roue d'une charrette.

Nicodème.

AU TEMPS DE LA MOISSON

Sur les aires déjà, les gens charriaient les gerbes, les déliaient, et les fléaux battaient dru: les vains, suspendus entre trois perches, avec un balancement de vague, vannaient le blé. Comme un rayon, le grain tombait droit, serré sur le tas en pyramide d'or, tandis que la poussière, s'envolant, portée par la brise, éblouissante avec ses mille paillettes lumineuses, allait se déposer doucement sur le gozon qui bordait l'aire. Et de cette paille que l'on broyait, de ce blé qui jaillissait sous les coups des fléaux, de cette poussière qui jonait sur l'aire du zéphyr, il nous venait des bouffées odorantes et savoureuses qui nous méritaient l'eau à la bouche, comme la senteur du bon pain sortant du four avec son appétissante croûte d'or.

Félix Grass.

BIBLIOGRAPHIE

Problèmes économiques d'après-guerre, par L. De Launay, membre de l'Institut. Un volume in-18 (Librairie Armand Colin, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris), broché, 3 fr. 50.

L'après-guerre commence et les problèmes économiques se posent à nous avec une acuité particulière. M. De Launay étudie les principaux de ces problèmes qu'il groupe en cinq chapitres: organisation industrielle, — ravitaillement en matières premières, — transports, — main-d'œuvre, — forces naturelles. L'organisation industrielle comporte des questions de l'organisation générale et d'autres questions plus particulières sur l'usine. L'auteur traite à ce propos des diverses formes d'association, de la spécialisation, du travail en série. Le ravitaillement en matières premières reste une arme économique d'après-guerre, dont le fonctionnement est étudié en détail dans le cas des textiles, du caoutchouc, des produits oléagineux et des principaux métaux. M. De Launay examine de façon large les questions de transports par terre et par eau: navigation fluviale et maritime, ports, de commerce, chemins de fer, routes. Comme remède à la disette de main-d'œuvre, il préconise la meilleure utilisation de la main-d'œuvre masculine, l'organisation scientifique des usines, l'emploi des femmes, l'appel d'immigrants étrangers.

Enfin il estime le moment venu de réviser sévèrement l'emploi que nous faisons des forces naturelles: l'amélioration doit porter avant tout sur la manière d'utiliser la houille et, accessoirement, les combustibles inférieurs, la houille blanche, et d'autres forces naturelles qui sont successivement examinées. L'auteur part de ce principe général qu'il va falloir remettre en marche notre industrie suivant un programme de rigoureuse économie scientifique, associée à l'esprit d'initiative: ce sera, se contre l'étranger une concurrence commerciale victorieuse et de rendre à la France le rang économique auquel lui donnent droit ses sacrifices et sa victoire.

Des gens enthousiastes, dans l'exaltation de leur militarisme, ont tenté un acte grotesque qui a fait sourire les gens de goût: évaluer le prix du sang en chiffre rond, donner deux mille dollars d'allocation à tout soldat qui a été au front!... C'est peu et c'est beaucoup. C'est peu quand on songe à ce que nous a donné l'héroïsme de ces braves, à la beauté de leur geste, à la grandeur de leur holocauste. Sans doute ils méritent de marcher sur des tapis de Smyrne et de sabler le champagne en des coupes de vermeille. Ce qui leur reste de leur existence enpoisonnée devrait se passer dans le luxe... Pour effacer le souvenir de ces heures terribles vécues dans les tranchées, il leur faudrait un nid tiède, douillettement capitonné, des tentures claires, des tableaux riants, est-ce avec deux mille dollars qu'ils se pourraient se la couler aussi douce? Non assurément, à moins qu'ils ne se mettent à manger le gâteau par grandes tranches et alors au bout d'un an, il ne leur resterait plus un sou vaillant. Je ne dirai pas que c'est un grain de mil dans la gueule d'un âne, il faut être respectueux pour nos héros, mais ils n'en auraient pas assez pour leur creuser dent! D'ailleurs si important que soit le magot, la sensibilité ombreuse de nos guerriers s'en offusquerait, car on aurait l'air de leur jeter une amoncelle! Quelques-uns seraient capables de venir les lancer dans le temple parlementaire à la tête de nos gouvernants: "Gardez ce vil métal, ce n'est pas avec un échec qu'on paie notre corps mutilé, notre santé détruite, notre foyer désert, l'infidélité de nos femmes, le désarroi de notre esprit, le vide de notre cœur, la dissection de nos artères, vos cinquante deniers ne peuvent être le prix du sang du juste!... Deux mille dollars considérés comme récompense, quelle pitié! Mais c'est énorme pour un gouverneur dont la dette se fixe à des milliards et qui devra imposer de nouvelles taxes à un peuple affamé, anémié, parce qu'on l'a saigné

à blanc, depuis quatre ans qu'on tire sur lui sans merci. Car il y a des limites à l'endurance humaine. Des grondements lointains nous avertissent que la catastrophe est imminente, des éclairs furtifs sont des avant-coureurs de la foudre qui incendiera le ciel et la terre. Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise. C'est fort bien de coller des étiquettes sur tous les objets de première nécessité, de taxer nos plaisirs comme nos douleurs, mais ces deux mille piastres multipliées par le nombre des soldats survivants augmentent notre dette de plusieurs millions. Cela semble peu de chose à nos magnats d'Ottawa qui jouglent avec des billions, comme un prestidigitateur avec des billes en verres. Dans un jeune pays comme le nôtre, où tout est à créer et dont la totalité des richesses reste inexploité faute de capitaux se permet ainsi de folles prodigalités qui seraient comme l'eau jetée dans le tonneau sans fonds des Danaïdes, creuser davantage le gouffre de notre déficit pour faire des générosités et qu'il faudrait répéter à brève échéance, ce serait une mesure fort dangereuse. L'iniquité dernière qui ferait débiter la coupe déjà trop pleine de nos rancœurs, de nos dégoûts, de notre indignation. Oh! s'il s'agissait de taper nos profiteurs de la guerre, nous en serions!... Qu'on fasse dégorger ces gras personnages qui ont gonflé leur panse aux dépens des malheureuses victimes de la tuerie mondiale. Ce ne serait que justice que les barons du Bacon, les lords de la Saucisse, les Sir de la Pomme de Terre, les chevaliers de la Margarine, tous les anoblis des substituts qui se sont fait des rentes avec nos privations et nos misères soient mis à contribution afin d'acquitter la dette de reconnaissance contractée envers nos libérateurs. Ce n'est pas de l'eau mais du sang que ces braves ont apporté au moulin. Puisque c'est grâce à eux que tous ces parvenus ont pignon sur rue, qu'ils s'exécutent sans plus tarder! Qu'ils assurent aux soldats des revenus raisonnables, qu'ils

fondent des institutions pour les recevoir, qu'ils soutiennent leurs femmes et leurs enfants, enfin qu'ils utilisent cette fortune qui leur est venue si impunément et tâchent par leurs largesses d'en faire oublier la honteuse origine.

Quant à ces messieurs du gouvernement qu'ils calment leurs transports, sans doute qu'ils sentent le besoin de se refaire une seconde virginité. A cela nous n'avons pas d'objection, pourvu que cette opération ne nous coûte pas trop cher. Dans ce pays d'artifices, de faux nez et de jambes de bois, tout est possible... Que nos politiciens se fassent de la popularité à meilleur marché, les temps sont si durs. C'est vrai que la caisse électorale s'appelle cette année le fonds de secours des soldats, mais c'est tout comme. Les noms changent mais les institutions demeurent. En principe, il faut se défaire de ces patriots érisiaques: "le bloc enfariné de deux mille dollars ne me dit rien de bon". Si j'étais un défenseur du droit et de la civilisation, je ne donnerais pas dans cette glue. Je me dirais: ces gens sont trop magnifiques, ce n'est pas naturel. Je craindrais leurs présents, qui ont le même sens qu'un verre de whisky et un cigare aux élections. Faut-il qu'ils en aient accumulé des turpitudes pour dépenser des millions afin d'en obtenir le pardon? Héros de Courelette, ayez un œil ouvert sinon deux, voyez les venir!... Ne donnez pas votre vote pour ce faux mirage. Gardez le bénéfice de votre vaillance, qu'il n'y ait pas d'alliage dans cet or si pur. Rien n'est plus facile que de faire des présents avec l'argent d'autrui, surtout avec les deniers publics. Méditez vous le dira. Souffrez qu'on vous constelle le pectoral de croix et de médailles, qu'on balise les chemins où vous passez, que les demoiselles vous jettent leur cœur et les dames leurs yeux tendres, mais quand vous verrez le sac avec le chiffre fatidique, signez-vous et dites: Vade retro satanas!

Paul G. Bedard.

LE QUATUOR DE LA CHAPELLE SIXTINE

Nous avons en l'inappréciable avantage d'assister, mardi soir, au concert du quatuor de la chapelle Sixtine qui a eu lieu au Monument National.

Sa Grandeur Mgr. L'Archevêque, qui présidait ce régal musical et un nombreux clergé occupait les principales loges, la salle étant littéralement bondée de spectateurs appréciateurs de bonne musique. La nature du chant exécuté était hors de l'ordinaire, car le programme comprenait une forte partie de pièces d'ordre religieux, et les quelques morceaux dits profanes contrastaient peu avec l'ensemble des chants exécutés. Il est regrettable que l'on n'ait pas installé la scène d'une manière à augmenter la qualité résonnante de la salle. De plus, l'accompagnement était dépourvu d'un instrument assez complet pour faire ressortir et s'adapter à l'ensemble et la précision de l'exécution des différentes pièces. En outre, les chanteurs ont eu de la difficulté, dès le début, à s'accoutumer avec la résonance de la salle, et ce n'est qu'au troisième morceau qu'ils ont pu prendre leur aplomb.

Il est rarement donné d'entendre des voix d'hommes si bien assimilées aux voix de femmes, tel que le soprano Gabrielli et le contralto Gentilli. La voix du premier, surtout dans les hautes portées, peut rendre avec l'ampleur voulue des notes qui feraient envie à une haute soprano de bonne culture, tandis que le second est impeccable dans la tonalité naturelle d'une contralto de première force. Signor Cecchini comme ténor, a de l'équilibre dans son exécution, mais la fatigue du voyage a pu influer sur son larynx, qui toutefois a soutenu sa partie assez convenablement. La basse de Santos a une voix des mieux agencée, qui rend avec une aisance parfaite et une résonance des plus agréables la partie qui lui était échue. Bref, ces artistes ont été toute une révélation pour tous

ceux qui ont eu la bonne fortune de les entendre, et accoutumés comme nous le sommes, d'entendre des productions d'opéra, la nouveauté de ce régal artistique d'un genre différent qui portait un recueillement, soulevait l'enthousiasme de l'auditoire après l'exécution de chaque morceau, dont le programme a été publié par nos confrères quotidiens.

Nous ne voulons pas élore cette courte appréciation sans féliciter notre sympathique impresario, M. L. H. Bourdon, pour le succès obtenu sur toute la ligne à cette occasion, car comme toujours, il sait donner au public appréciateur, ce qu'il y a de mieux, ce peuvent nous offrir les meilleures organisations d'Europe et d'ailleurs.

J. E. M.

LE PAPE ET LA DEMOCRATIE

Les journaux ont publié, ces jours derniers, une dépêche de Paris, dont voici la teneur:

Paris, 8.—Le Vatican, au point de vue politique, s'est joint aux démocrates et concourt au nouveau mouvement libéral qui s'étend dans le monde entier. Ceci ressort d'une lettre du pape adressée au cardinal Luçon, archevêque de Reims, rendue publique aujourd'hui, touchant la participation des catholiques français aux prochaines élections parlementaires.

Le Vatican acceptera dorénavant la démocratie comme la seule source du pouvoir politique et travaillera à établir permanentement des gouvernements démocratiques.

Le programme du Vatican renferme quatre bases pour l'établissement de la paix sociale: la coopération de toutes les classes, la coalition de toutes les classes contre le bolchevisme, l'acceptation de la démocratie et l'éducation du prolétariat.

Immédiatement avant la guerre, le déclin des monarchies et l'ascension des démocraties n'avaient laissé au Vatican que l'allégeance politique des Hapsbourgs et de la dynastie espagnole. Il n'était plus maintenu de relations diplomatiques avec les démocraties de l'Europe.

La chute de la dynastie des Haps-

bourgs n'a laissé qu'une monarchie catholique, et le Pape est en face de la nécessité de reconnaître les démocraties ou de disparaître pratiquement du monde diplomatique. Benoît XV a annoncé franchement choisir la première alternative.

Dans sa lettre au cardinal Luçon, le Pape dit:

"Le grand fait dominant dans le monde aujourd'hui est le courant toujours plus fort partant vers la démocratie. Les classes du prolétariat, ainsi qu'on les appelle, ayant pris la part prépondérante dans la guerre, désirent dans tous les pays en retirer le maximum d'avantages.

"Malheureusement cela est souvent poussé à l'excès. Elles renversent l'ordre social, que la nature humaine rend nécessaire, au détriment de chacun.

"L'Eglise catholique a toujours aimé ceux qui souffrent et a toujours enseigné que le bien commun doit travailler spécialement à améliorer les conditions de ceux qui souffrent.

"Voilà pourquoi le clergé catholique ne doit pas s'opposer aux revendications du prolétariat, mais doit les favoriser, pourvu que l'on reste dans les limites de l'honnêteté et de la justice".

Nous nous demandons, quelle tête M. Bourassa a dû faire en lisant cette dépêche, lui qui traite toujours la démocratie avec le plus souverain mépris.

Vat-il se soumettre à la direction du pape ou apostasier?

Et l'Action Catholique, qui est dans le même cas, va-t-elle essayer de convaincre le Saint-Père qu'il a tort?

Université McGill

La Session 1919-20

s'ouvrira

Mercredi, 1er Octobre 1919

Les facultés des arts, de droit, de médecine et de science appliquée, et les départements de dentisterie, de commerce, de pharmacie et de service social.

Les femmes seront admises à toutes les facultés et départements à l'exception de la Faculté des Sciences appliquées.

Les élèves peuvent s'inscrire entre le 22 septembre et le 30 septembre.

Pour le calendrier et plus amples renseignements, s'adresser au

Régistrare.

Bayle et la liberté de conscience

"Né en 1647, fils d'un pasteur du Carlat, petite ville du comté de Foix, Pierre Bayle se laissa, de bonne heure, entraîner au catholicisme, au grand mécontentement de sa famille. Peu après, étant revenu au protestantisme, passibles par conséquent des haines portées contre les relaps, il se vit obligé de quitter la France. Après un séjour à Genève et dans le pays de Vaud, il devint professeur de philosophie à Sedan, puis à Rotterdam, où il mourut en 1706.

Possédant une vaste érudition, doué d'une grande aisance de style et armé d'une dialectique puissante, Bayle composa un dictionnaire historique et critique en quatre énormes in-folios, dans lesquels il traite alphabétiquement une foule de questions politiques, historiques, littéraires, philosophiques, morales et théologiques, le tout ramené à un point de vue central: l'athéisme préférable à la superstition.

A part de cette oeuvre gigantesque, qui exerça une profonde influence sur les esprits de ses contemporains, et qui fut en quelque sorte un acheminement à l'oeuvre de Rousseau et des Encyclopédistes, Bayle publia d'autres ouvrages de moindre importance. L'un d'eux traite de la tolérance en matière de religion, et entend de réfuter la thèse de saint Augustin qui avait voulu justifier la persécution en invoquant les paroles du Christ.

Cet ouvrage intitulé: "Commentaire Philosophique", parut en 1686, un an après la révocation de l'édit de Nantes, au moment où les persécuteurs cherchaient à autoriser leurs violences d'une autorité biblique. "On a reproché à ce livre de Bayle, dit A. Vinet, la véhémence et la grossièreté. Mais a-t-on réfléchi suffisamment à sa date et aux souffrances de tous genres dont l'auteur fut le témoin et la victime dans ce qu'il avait de plus cher? La douceur et la modération de son frère aîné, pasteur au Carlat, ne l'empêchèrent pas d'être jeté en prison et d'y mourir peu après. Pendant ce temps, Bayle entendait répéter autour de lui les louanges données à Louis XIV, pour ce qu'on appelait l'extirpation de l'hérésie. On avait l'effronterie de vanter les moyens de douceur dont on prétendait que le gouvernement s'était servi pour arriver à ce résultat. C'est ce contraste entre les faits et les paroles qui émeut surtout la colère de Bayle.

Le philosophe de Rotterdam passe en revue, pour les détruire, les principales objections avancées contre la liberté de conscience. Il dénie aux gouvernements le droit de s'ingérer dans les choses de la religion:

"Toute loi, dit-il, qui est faite par un homme qui n'a point le droit de la faire et qui passe (dé-passe) son pouvoir, est injuste. Toute loi qui oblige à agir contre sa conscience, est faite par un homme qui n'a point d'autorité de la faire, et qui passe (dé-passe) son pouvoir...

Après avoir rappelé l'énormité des érautés auxquelles sont entrainés ceux qui persécutent leur

semblable, Bayle s'arrête sur le crime auquel on accule les persécutés:

"Promettre la vie à un homme condamné à mort, la lui promettre, dis-je, en cas qu'il abjure sa religion, est un moyen fort dangereux de lui faire faire un acte d'hypocrisie, et un péché énorme contre sa conscience: au lieu que, n'y ayant à gagner pour lui, en dissimulant, il prend son parti et se résout à mourir pour ce qu'il croit être la vérité, et s'il est de bonne foi dans l'erreur, il est sans doute martyr de la cause de Dieu; car c'est à Dieu, comme se révélant à la conscience, qu'il s'offre en sacrifice... Mais ces persécutions inquiétantes, chicanesuses, qui promettent d'un côté, qui menacent de l'autre, qui vous fatiguent de telle sorte par des disputes et des instructions, qu'enfin, soit que vous changiez intérieurement, soit que vous ne changiez pas, on veut une signature, ou point de repos en votre vie, ces persécutions, dis-je, sont des tentations diaboliques qui extorquent le péché... Voyez s'il faut que la persécution soit une chose bien exécrable, puisque, pour la rendre moins mauvaise, il faut qu'elle devienne une tuerie inexorable!"

Bayle avait dit en commençant: "A tout bien considérer, les persécutions qui font mourir, sont les meilleures de toutes, et principalement lorsqu'elles ne donnent point la vie à ceux qui abjurent."

Plus conséquent que bien des partisans de la liberté de conscience à notre époque, Bayle flétrit l'intolérance chez les siens et réclame la liberté de croyance des catholiques dans les Etats protestants: "Je ne voudrais pas, dit-il, que jamais on laissât leurs personnes exposées à aucune insulte; ni qu'on les inquiétât dans la jouissance de leurs biens et dans l'exercice particulier et domestique de leur religion; ni qu'on leur fit des injustices dans leurs procès; ni qu'on les empêchât d'élever leurs enfants dans leur croyance; ni qu'on s'opposât à leur retraite avec leurs effets, après la vente de leurs biens, toutes fois et quantes qu'ils voudraient aller s'établir dans d'autres pays."

Nobles paroles qu'on ne saurait assez admirer de la part d'un homme intimement lié aux persécutés de France; paroles écrites à la lueur des ruines fumantes de l'Eglise huguenote, après les dragonnades et les édits féroces de Louis XIV, qui mettaient tout un peuple de Français dans la triple alternative de quitter la France, d'abjurer ou de périr!

Bayle termine en blâmant certains réformés qui ont "retenu le dogme de la contrainte", après avoir rejeté les traditions humaines de l'Eglise dont ils sont sortis.

Vinet ajoute: "Bayle a si bien raisonné sur tous ces sujets, qu'après l'avoir lu, il semble qu'il n'y ait plus rien à ajouter. Et pourtant... c'est le lieu de se ré-péter pour la centième fois, qu'on réfute bien des erreurs, mais jamais les passions."

Jean Vuilleumier.

L'HYPOCRISIE ALLEMANDE

Gott Mit Uns

Le cardinal Hartmann, archevêque de Cologne, a été pendant toute la guerre un des plus fougueux défenseurs de l'impérialisme allemand. Maintenant que l'Allemagne est battue il publie une lettre épiscopale où il formule le vœu qu'on obtienne une paix juste et prescrivit des prières dans les églises en faveur de la réalisation de ce vœu.

C'est un changement de ton. Pendant la guerre, les Allemands n'implorait pas la divinité en faveur d'une paix juste, ils lui adressaient des espèces de sommations en faveur d'une victoire allemande. Il semblait, à les lire, qu'un pacte eût été conclu entre la divinité et eux.

Au début de février 1915 Guillaume II proclamait nettement que Dieu était l'allié de l'Allemagne. Recevant à Kompi, sur le front oriental, des délégués de divers régiments, il leur adressa une allocution dont nous extrayons le passage suivant:

"Nous vous sommes redevables, moi et la patrie, de ce que l'Est allemand est protégé; mais la tâche n'est pas encore entièrement terminée. Il s'agit de persévérer, de jeter l'ennemi à terre jusqu'à ce que nous arrivions à une paix honorable. Mais pour cela nous avons besoin de l'aide de notre grand allié là-haut dans le ciel. Le grand Dieu ne peut être qu'une armée pieuse et croyante."

Pour Guillaume II, le peuple allemand était le peuple élu de Dieu. Cela lui donnait le droit de réquisitionner l'aide de la divinité dont il se considérait comme le mandataire. Répondant, le 10 février 1918, à une allocution du bourgmestre de Hombourg, von der Hohe, il proclamait que Dieu avait satisfait à cette réquisition et avait fait de l'Allemagne l'instrument dont il avait besoin pour châtier les peuples coupables. Voici le passage le plus important de cette extraordinaire harangue qui témoigne d'une fourberie rare ou d'une inconscience totale, sinon des deux à la fois:

"Dieu avait ses desseins avec notre peuple allemand; c'est pour quoi il l'a mis à l'épreuve et tous ceux parmi vous qui pensent sérieusement et clairement n'accorderont que c'était nécessaire. Nous nous sommes souvent engagés sur la fausse voie. Par cette dure épreuve Dieu nous a enseigné la voie à suivre. Mais dans le même temps le monde n'a pas non plus suivi la bonne voie et ceux qui connaissent l'histoire ont pu observer que Dieu s'est servi successivement de divers peuples pour essayer de ramener le monde sur la bonne voie. Ces peuples n'ont pas réussi. L'empire romain est tombé; l'empire franc s'est dissolu; et le vieil empire allemand également. Il nous a maintenant assigné notre tâche. Nous, Allemands, qui avons encore des aspirations idéalistes, devons travailler de façon à amener des temps meilleurs; nous devons combattre pour le droit, la loyauté et la morale. Dieu veut avoir la paix, mais une paix dans laquelle le monde tendra vers le juste et le bien. Nous devons apporter la paix

au monde et nous le ferons de toute façon... Nous voulons vivre en rapports d'amitié avec les peuples voisins, mais il faut que la victoire des armes allemandes soit d'abord reconnue. Nos troupes la conquerront avec notre grand Hindenburg. La paix viendra alors. Une paix telle qu'il le faut pour assurer l'avenir puissant de l'empire allemand et qui exercera son influence sur la marche de l'histoire mondiale. Il nous faut pour cela l'aide des puissances du ciel, il faut pour cela que chacun de vous, depuis l'écolier jusqu'au vieillard, vive avec cette idée constante: victoire et une paix allemande."

Ainsi donc, c'est avec un mandat de la divinité que l'Allemagne a combattu de la façon que l'on sait pour le droit, la loyauté et la morale.

Les généraux allemands parlaient comme l'empereur. Dans une lettre qu'il adressait, en novembre 1915, au synode du diocèse de Hohenzollern, le feldmaréchal von Mackensen s'exprimait ainsi:

"Il y a aujourd'hui un an je me préparais à Czenstochau pour entreprendre le transfert vers Hohenzollern de l'armée qui avait été peu de jours auparavant mise sous mes ordres. Depuis lors le grand allié du prussienisme, notre Dieu, n'a pas seulement assuré à cette entreprise le succès voulu; il a été ensuite visiblement avec nous en Galicie et sur le Bug et maintenant à nouveau sur le Danube, Woollawek, Gorlice et Belgrade marquant le commencement d'opérations qui poursuivaient un grand but: le succès, dans les deux premiers cas, l'a encore de beaucoup dépassé et, avec l'aide de Dieu, il attendra aussi son but final dans le dernier cas. Avec les troupes qui me sont confiées on peut d'ailleurs venir à bout de la tâche, la plus difficile; après Dieu, c'est à elles qu'il faut attribuer le mérite et qu'il faut adresser ses remerciements."

A cette date donc, Dieu, d'après le maréchal von Mackensen, était demeuré fidèle à l'alliance qu'il avait conclue avec la Prusse. C'est sans doute parce qu'il avait connaissance de cette alliance que le pape n'a pas protesté contre l'envahissement et la mise à sac de la catholique Belgique et a réservé ses plus ardentes sympathies pour nos ennemis.

Les partis religieux en Allemagne—parti protestant et parti catholique—ont joué pendant la guerre un triste rôle. Ils ont non seulement donné au gouvernement un appui sans réserve, mais ils ont encore approuvé ou excusé toutes les atrocités commises par les Allemands. C'est ainsi, par exemple, que le pasteur Philipps, ancien président du cercle chrétien-social, publiait fin 1916 dans la "Reformation" la monstrueuse prière suivante:

"Je dis aujourd'hui encore, pendant la troisième année de guerre, Dieu soit loué de ce que la guerre soit venue. Et je dis aussi aujourd'hui, en dépit de tous les sacrifices, Dieu soit loué de ce que nous n'avons pas encore la paix... C'est pourquoi je répète encore: Dieu soit loué de ce que nous sommes toujours en guerre. Elle seule peut encore sauver notre peuple, si c'est encore possible, ainsi que nous l'espérons avec confiance. C'est le grand bêtisier avec lequel le grand médecin des peuples enlève des terribles abcès qui empoisonnent tout. Et Dieu soit loué de ce que nous n'avons pas encore la paix. Car alors les blessures se cicatriseraient rapidement et le mal deviendrait bientôt pis qu'avant."

Un journal clérical a fort bien caractérisé cette mentalité. C'est à l'occasion d'attaques dirigées, au début de 1917, par le comte Reventlow contre l'ambassadeur allemand à Sona parce que, à propos de la guerre, ce dernier avait osé parler de "pauvre Europe" et de "malheureuse guerre fratricide". Actuellement, ajoutait le comte Reventlow, l'Europe, le monde ou l'humanité nous sont complètement indifférents.

La "Germania", journal clérical, qui a d'ailleurs approuvé et défendu les pires abominations commises par l'Allemagne, blâme ce langage, déclarant que si le comte Reventlow pensait réellement ainsi qu'il l'écrivait, il devrait au moins se garder de fournir à l'étranger de nouveaux arguments à l'appui de ses accusations contre la barbarie allemande. Commentant ensuite un discours du député national-libéral Fuhrmann, un des plus ardents annexionistes, il regretta que ce député eût tout spécialement invoqué l'argument de la force sans se soucier des principes et des règles de la civilisation. On croirait, dit-il, qu'on a concédé le moratoire au christianisme pour la durée de la guerre.

—L'Etoile Belge.

LA FRANCE ET L'HONNEUR

Quelques étrangers nous ont crus tombés dans un état semblable à celui du Bas-Empire, et des hommes graves se sont demandé si le caractère national n'allait pas se perdre pour toujours. Mais ceux qui ont su nous voir de plus près ont remarqué ce caractère de mâle détermination qui survit en nous à tout ce que le frottement des sophismes a usé déplorablement.

Les actions viriles n'ont rien perdu, en France, de leur vigueur antique. Une promptitude à gouverner des sacrifices aussi grands, aussi entiers que jamais. Plus froidement calculés, les combats s'exécutent avec une violence savante... La jeunesse actuelle ne cesse de défer la mort par devoir ou par caprice, avec un sourire de spartiate...

Oui, j'ai eu apercevoir sur cette sombre mer un point qui m'a paru solide. Je l'ai vu d'abord avec incertitude, et dans le premier moment, je n'y ai pas cru. J'ai craint de l'examiner, et j'ai longtemps détourné de lui mes yeux. Ensuite, parce que j'étais tourmenté du souvenir de cette première vue, je suis revenu malgré moi à ce point visible, mais incertain. Je l'ai approché, j'en ai fait le tour, j'ai vu sous lui et au-dessus de lui, j'y ai posé la main, je l'ai trouvé assez fort pour servir d'appui dans la tourmente, et j'ai été rassuré.

Ce n'est pas une foi neuve, un culte de nouvelle invention, une pensée confuse, c'est un sentiment né avec nous, indépendant des temps, des lieux et même des religions, un sentiment fier, inflexible, un instinct d'une incomparable beauté, qui n'a trouvé que dans les temps modernes un nom digne de lui, mais qui déjà produisait de sublimes grandeurs dans l'antiquité et la fécondait, comme ces beaux fleuves qui, dans leur source et leurs premiers détours, n'ont pas encore d'appellation. Cette foi, qui me semble rester à tous égards et régner en souveraine dans les armées, est celle de l'honneur.

Alfred de Vigny.
(Grandeur et servitude militaires.—1835.)

LA REFORME ELECTORALE EN FRANCE

Dans la "Grande Revue", M. Victor Augagneur commente la nouvelle réforme électorale:

Le principe directeur du changement repose sur l'agrandissement des circonscriptions électorales. Tout député est représentant de la nation entière. La logique voudrait que la Chambre fût élue sur une liste unique, présentée aux électeurs de toute la nation. L'impossibilité matérielle de procéder à un scrutin unique, devant élire six cents députés, a obligé de diviser le pays électoral en circonscriptions. Et de la liste des six cents noms on était arrivé à la liste comportant un seul nom, au scrutin d'arrondissement.

Les candidats et les élus, par ce nombre restreint d'électeurs, devaient, pour réussir ou se maintenir, tenir grand compte des intérêts des individus. L'influence d'un homme, de dix, de vingt électeurs, n'était pas à dédaigner quand, vu le nombre restreint des votants, l'élection dépendait souvent de quelques dizaines de voix. Faut-il s'étonner que les questions d'intérêt général, d'un ordre supérieur et élevé, aient été subordonnées, dans ces conditions de dépendance étroite du candidat et de l'élu, aux volontés particulières, pas toujours désintéressées, des électeurs jugés influents.

En élargissant le collège électoral rendant candidats et élus solidaires de grands courants d'opinion, en les libérant de la tyrannie de puissances locales, la Chambre aura, tout à la fois, renforcé la dignité des députés, et donné à la France une représentation meilleure, plus dégagée des considérations étroites et personnelles.

Faible et Malade. Mme Elzire Quintril, de Ferrum, Va., âgée de 85 ans, était si faible et si malade, qu'il lui était presque impossible de se remuer. Elle prit quatre bouteilles de Novoro du Dr. Pierre et maintenant elle est aussi agile qu'une jeune fille. Ce simple remède herbeux est le meilleur tonique qui existe pour personnes âgées. On ne le trouve pas dans les pharmacies. Pour de plus amples informations, écrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr. Pierre sont dé-livrés au Canada, libres de tous droits.

"PLAZA"

Hôtel Moderne
A proximité du port, des gares de chemins de fer et du centre commercial.
Services de salle à manger et de café des mieux organisés.
Plan européen, \$1.50 et plus; plan américain, \$2.50 et plus.
52-54, PLACE JACQUES-CARTIER
Tél. Main 4539 - Montréal
L. A. COTE, Gérant.

Cartes professionnelles et d'affaires

AVOCATS

GREENSHIELDS, GREENSHIELDS, LAN-GUEDOC & PARKINS
Avocats, Procureurs, Commissaires, etc.
Edifice Transportation.
120, RUE SAINT-JACQUES
Tél. 3596-7-8

BROWN, MONTGOMERY & McMICHAEL
Avocats — Procureurs et Solliciteurs
EDIFICE DOMINION EXPRES
145 rue St-Jacques — MONTREAL
Téléphone Main 42

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME
Avocats et Procureurs
97 ST. JACQUES — MONTREAL
Tél. Main 10

ELLIOTT & DAVID
Avocats, Procureurs et Solliciteurs,
189 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Téléphone Main 8205.

Hon. Chs. P. Beaubien C.R.
J. A. Lamarche, C. R.
BEAUBIEN & LAMARCHE
Avocats
EDIFICE DULUTH
50 Rue Notre-Dame Ouest
Téléphone Main 1952

PERRON, TASCHEREAU, RIN-FRET, VALLEE & GENEST
Avocats
Edifice de la Banque de Québec
11 PLACE D'ARMES — MONTREAL

DESSAULLES, GARNEAU ET VANIER
Avocats
Edifice British Empire, 86 Notre-Dame Ouest MONTREAL
Téléphones Main 4116-4117

JACOBS et COUTURE,
Avocats — Procureurs et Solliciteurs
EDIFICE POWER, 83 rue Craig O. MONTREAL

WEINFELD, SPERBER, & FORTIER
Avocats Procureurs et Solliciteurs
Chambre 613 — Edifice Transportation
120 rue St. Jacques — MONTREAL
Téléphone Main 2930

Gonzalve DESAULNIERS, C. R.
Avocat et Procureur
Suite 81 EDIFICE LA SAUVEGARDE
92 rue Notre Dame Est
Téléphone Main 2656 — MONTREAL.

Chirurgien-Chiropodiste
Dr. A. D. BERGERON
Seul Diplômé
Chirurgien-Chiropodiste
Pratiquant à Montréal
Maladies et difformités des pieds
288 Sainte-Catherine Ouest
Téléphone: Uptown 1196

EQUITATION.
ECOLE D'EQUITATION
De Montréal, 188 Hutchison
Téléphone Uptown 1426

HOTELS.
HOTEL FREEMAN
Superbement aménagée, au centre des affaires.
PLAN EUROPEEN—\$2.00 ET PLUS.
Lunchs spéciaux aux villégiaturistes
182 Rue St. Jacques et Notre-Dame O., MONTREAL.
Charles L. de Rouville, gérant.

HOTEL VICTORIA
Où du Palais, Québec
L'un des plus chics hôtels de Québec
—Quelques minutes de marche de la gare du Canadien
—Excellente cuisine, service parfait.
Prix: \$3.00 et plus; avec bain: \$3.50 et plus.
Touristes et hommes d'affaires, venez au Victoria et vous serez satisfaits.
HENRI FONTAINE, Propriétaire
N.B.—Un magnifique théâtre de vus animées est juste en face de l'hôtel.

NOTAIRES

C. J. E. CHARBONNEAU
Notaire et Commissaire pour les Etats Unis et les Provinces Canadiennes. Li-cences de mariage.
Spécialité: Organisation de Compagnies.
826 Edifice Power, 85 rue Craig Ouest
MONTREAL

JOSEPH L. GIROUARD
Notaire
EDIFICE CREDIT FONCIER
35 rue Saint-Jacques
Téléphone Main 5050.

COURTIERS

ERNEST PITT & CIE
Courtiers en Immeubles
Edifice Dominion Express
145 ST. JACQUES, MONTREAL
Téléphone Main 7371

COMPTABLES

CHARTRAND & TURGEON
Comptables
55 rue Saint-François Xavier
Téléphones Main 5141, 5142

ASSURANCES

EVARISTE CHAMPAGNE
Assurances sur la vie
Inspecteur Standard Life Assurance
157 Saint-Jacques — Montréal

COMMERCIAL UNION ASSURANCE CO., Limited
De Londres, Angleterre
Bureaux: 232 rue St-Jacques, MONTREAL

NORMANDIN & DESROSIERS.
Agents spéciaux
ENTREPRENEURS, Etc.

FRED THOMPSON, CO Limitée
Entrepreneurs et Ingénieurs électriciens
7-9-11-13 Ste. Genevieve—MONTREAL
Téléphone Main 4200

H. BEAUREGARD,
Entrepreneur général.
70 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

PAFETERIE.
JOSEPH FORTIER LITEY
FABRICANTS-PAPETERIE
NEGOCIANTS
Atelier de Reliure, Typographie
Gaufrage et Reliure.
Magasin de Papeterie Mercantile,
Exportation, fabrication, importation
Système de livres de comptabilité
à feuilles mobiles
110, Notre-Dame O., coin Saint
Pierre. — Tel. Main 444-445

ENCANTEURS

FRASER FRERES
Encanteurs, Evaluateurs, etc.
De marchandises sèches etc., tous les
mardis. Meubles de maison tous les
vendredis. Remise de meubles de pre-mière classe.
Téléphone Main 796 — MONTREAL

TAILLEUR

C. E. LAMOUREUX
TAILLEUR
Manufacturiers d'uniformes.
1ère Classe.
71a Saint-Jacques, Montréal

FILMS INDUSTRIELS

Votre produit montré en vues
animées, du matériel brut, fini com-me article de marque de commerce.
Specialty Film Import, Ltd.
313 Bleury, Montréal.

TEINTURIERS, Etc.

DECHAUX FRERES
Teinturiers et Nettoyeurs
USINE: 601 RUE MONTCALEM, MONTREAL
Téléphone: Est 5000.

C'est le meilleur temps....

pour les ménagères qui font leur grand ménage d'automne et aussi

Pour ceux qui entrent en ménage

de se procurer à des prix avantageux et dans de bonnes conditions, tout ce qui est indispensable en

MEUBLES

DE SALONS, SALLES A MANGER, CHAMBRES A COUCHER, ETC.
DANS LA PARTIE SUD-OUEST DE LA VILLE.

NOTRE ASSORTIMENT DE

TAPIS, PRELARTS, CARPETTES et RIDEAUX

est d'une grande variété et des mieux choisis.

Poèles à gaz, à l'huile, au charbon—des meilleures marques et des plus économiques.

Vaisselle, Cristaux, Ustensiles de cuisine, Coutelleries, etc., etc. Enfin, tout ce qui est utile et nécessaire dans une maison bien aménagée.

LA MAISON A. V. FIOLA & CIE, LIMITEE

1357-1359 RUE WELLINGTON

MONTREAL

TELEPHONE: VICTORIA 48.

Leçons tirées de l'influenza pandémique

DE TRIPTOLEME A MELINE

Cours de la maladie

Une étude de l'histoire de l'épidémie d'influenza révèle le fait que son apparition, au cours de l'été et de l'automne de 1918 était la plus formidable connue.

La grande guerre ayant interrompu les communications internationales et empêché ainsi le recueil de données dignes de foi, il est impossible de connaître exactement l'origine de cette maladie. Nous savons seulement à présent qu'on l'a signalée en Espagne en mai 1918, d'où le nom populaire d'"influenza espagnole". Selon les rapports de l'armée, cette maladie était cependant répandue en France et dans l'armée anglaise, à l'état épidémique, en avril 1918, avant que son existence fût signalée en Espagne.

Elle était très infectieuse, de diffusion rapide, de courte durée et de faible mortalité.

Les premiers cas signalés en Grande-Bretagne eurent lieu à Glasgow, au mois de mai; la maladie était d'un caractère bénin, ayant pris origine dans trois manufactures et une industrie; le nombre des malades fut de 436, il n'y eut pas de décès. Plus tard, en juin, la maladie fit son apparition à Portsmouth, Angleterre; elle atteignit d'abord des soldats et des marins et plus tard la population civile.

Pour ce qui regarde le Canada, nous trouvons que des cas d'influenza furent signalés en Nouvelle-Ecosse au mois de juin 1918 et plus tard en septembre de la même année. Pendant les mois d'octobre et de novembre, la maladie sévissait à l'état d'épidémie dans toutes les provinces du Dominion; elle continua ses ravages pendant décembre et les premiers mois de l'année 1919, mais avec moins de force.

Impossible, jusqu'à présent de donner des chiffres exacts des malades et des décès, car on ne possède pas encore les données officielles des provinces.

Il est difficile de suivre les événements en aucun pays, dans leur ensemble, faute de notification et vu la soudaine apparition de la maladie; mais les recherches faites montrent une diffusion graduelle de l'infection des grands centres aux petits villages et de là aux habitants des campagnes, surtout à ceux situés le long des routes. Les principaux auteurs de diffusion furent les écoles, les églises, les salles de danse et les théâtres, et la rapidité s'explique par la courte durée d'incubation, 48 heures, l'apparition soudaine, le haut degré d'infectiosité de la maladie durant les premiers jours et le fait que jeunes et vieux en étaient atteints, "sauf quelques exceptions".

Clinique

Les symptômes furent généralement bénins au cours de l'été en Grande-Bretagne; les malades éprouvaient des douleurs au dos et à la tête, parfois il y avait catarrhe, et la température excédait rarement 102 degrés F.; il y avait diminution après trois ou quatre jours, suivie d'une certaine lassitude et fatigue. Ils devinrent cependant plus prononcés, et, à mesure que l'épidémie progressait, il y avait tendance à l'hémorragie, comme le prouvaient l'épistaxis, les expectorations teintées de sang, l'accroissement de la menses, et les hémorrhagies intestinales, les attaques aux poumons, dont le résultat était souvent fatal. L'épidémie sévit avec plus de sévérité au mois d'octobre, vu les graves attaques pulmonaires.

Il y eut augmentation graduelle de virulence de l'organisme ou des organismes d'infection; c'est ce qui explique la sévérité de la pandémie en ses dernières phases.

Circonstances Contributives

En Europe, les circonstances contributives furent les accidents de saison, et, en général, les surmenages intellectuels et physiques, créés par la guerre, y compris la rareté du combustible. Riches et pauvres souffrirent indistinctement, mais les jeunes adultes furent les plus atteints, quoique l'épidémie variât à mesure qu'elle devint plus accentuée.

Cause Spécifique

On diffère encore d'opinion sur la cause spécifique, mais on ne doute guère des complications ou suites qui furent produites par différentes bactéries, parmi lesquelles il faut compter les bacilles de l'influenza, les pneumocoques et les streptocoques hémolytiques, ceux-ci agissant souvent de concert sur un organisme, dont les forces de résistance sont souvent affaiblies par la sévérité de la première infection.

Les résultats différents quant à l'organisme spécifique sont dus au fait que les bactériologistes n'ont pas isolé, surtout au commencement de l'épidémie, ce qui, jusqu'à présent a été supposé être le bacille de Pfeiffer. On a trouvé d'autres organismes, tels que les micrococci négatifs de Gram, les diplocoques positifs de Gram, les streptocoques pleomorphiques et autres.

Jusqu'à présent, quelques travailleurs prétendent avoir transmis la maladie par injection aux singes et aux êtres humains par la sécrétion bronchique des malades, quoique d'autres essais de confirmation de ces déclarations aient été infructueux.

Il s'ensuit que les bactériologistes devront pousser plus loin leurs études avant d'avoir une connaissance exacte des causes de cette maladie.

Contrôle Administratif

Comme notre connaissance de la cause et notre étude de l'épidémie sont incomplètes, il est difficile de formuler des recommandations pour mettre un frein à la maladie.

Nous savons les faits suivants concernant l'influenza:

1. La période d'incubation est très courte, environ 48 heures;
2. Le virus est très infectieux;
3. L'infection est communiquée du malade à la personne saine par les sécrétions du larynx;
4. L'infection ne se produit qu'à de faibles distances;
5. La période d'infectiosité dure une semaine après que la température normale a été atteinte;
6. La question de l'immunité a qu'une légère importance;
7. Les complications pulmonaires sont graves et souvent fatales.

Il faut noter que ces faits ne suffisent pas pour déterminer quels sont les moyens à prendre pour alléger la gravité de la maladie ou pour affirmer leur efficacité de guérison en chaque cas. C'est une pure utopie de croire qu'il soit possible d'empêcher l'importation de l'influenza par la quarantaine, car il y a plusieurs cas dont on ne peut soupçonner même l'existence.

Notification

Lorsque l'influenza sévit parmi nous, nous pouvons la localiser et en connaître le nombre de cas par notification. Mais il est difficile de diagnostiquer les premiers symptômes, car plusieurs sont tellement bénins que l'on ne s'adresse pas à un médecin; souvent même les médecins supposent que ce sont des cas de refroidissement. Il s'ensuit que l'infection est déjà très répandue, avant que les autorités locales aient eu connaissance de l'apparition de la maladie dans un groupe de population.

On a imaginé divers plans de notification, mais aucun n'a donné satisfaction. Il semble, par l'expérience du passé que tous les cas de refroidissement ou de bronchite catarrhale, devraient être signalés, mais la municipalité devrait être préparée à payer une somme déterminée pour une telle notification, non seulement de cette classe de cas, mais de toutes les maladies contagieuses, avant que nous puissions compter sur des résultats satisfaisants provenant de la "notification".

Rendre l'influenza compliquée par la pneumonie une maladie identifiable paraît être un procédé absurde, car le médecin peut être certain qu'il y a l'influenza, mais douter de la présence d'une pneumonie; il lui faudra donc attendre le développement des signes diagnostiques positifs avant la notification. Pendant ce temps-là l'influenza étant infectieuse dès l'origine aura répandu la maladie.

On a trouvé en Grande-Bretagne que les officiers de santé ont dû dépendre grandement des visites à domicile et de leurs subalternes, et même alors plusieurs cas chez les nécessiteux ont été laissés de côté.

Prophylaxie Municipale

Les autorités de santé ont généralement réussi à éduquer rapidement le public quant à l'adoption et à la mise en vigueur de mesures destinées à diminuer les chances d'infection.

A cette fin le groupement de personnes en des maisons mal aérées et encombrées fut défendu et interdit. Quelques autorités locales ont même fermé les théâtres et d'autres lieux d'amusement, restreint le nombre d'heures d'ouverture des magasins, empêché les enfants de fréquenter les écoles et les cinémas. Elles insistèrent sur la nécessité d'une meilleure ventilation et recommandèrent plus d'air pur. On espère que le monde aura compris les avantages incontestables d'un usage plus général de ce remède naturel.

On a recommandé de porter un masque sur la figure en plusieurs pays, en quelques-uns c'était une obligation. Actuellement les hommes de professions et les laïques sont d'opinion différente sur la question. Se masquer la figure pouvait avoir un bon résultat, mais une telle précaution est maintenant suivie par les infirmières et les aides. Il faut que les masques soient faits et portés de façon à empêcher la respiration de choses infectées par le malade. Comme mesure de prophylaxie générale, le masque de la figure ou le voile externe demande plus d'expérience et l'approbation du public avant d'en rendre l'usage obligatoire.

Il paraît aussi que pendant cette épidémie nos autorités en charge de la santé, voulant empêcher la diffusion de l'infection, ont

commis plusieurs erreurs, et, naturellement n'ont pas vu à tout. Elles ont souvent oublié que la vie d'une nation ne peut pas toujours rester au même point. Quels résultats obtiennent-elles en fermant les cinémas et les lieux d'amusement et en permettant d'encombrer les trains et les tramways? Il faut nécessairement user de modération en mesures de précaution, et il convient de laisser aux autorités locales une certaine latitude, et l'on doit se rappeler que les règlements qui régissent la santé devraient être basés sur le bon sens, surtout lorsqu'il s'agit de mettre un frein à l'opinion publique, qui est toujours modérée en matières ayant trait à la santé.

Désinfection

Lorsqu'il y a l'influenza, la routine de désinfection n'est guère nécessaire, mais il faut porter une grande attention à la destruction des matières provenant du nez, de la bouche et de la gorge, faire bouillir les vêtements et les objets salis par ces matières. On a recommandé de gargariser la gorge et de laver le nez avec quelque désinfectant d'un caractère assez doux; de tels soins devraient être administrés par ceux qui s'occupent des malades. Mais il faut avertir le public de ne pas en abuser, de peur de détruire la membrane muqueuse.

Aide Médicale

Soins médicaux et traitement à domicile. — Il fut difficile, pendant l'épidémie, de se procurer au début les soins et les traitements médicaux nécessaires, vu la rareté des médecins et surtout des infirmières de profession. Les autorités locales ont bien agi en groupant autour d'une infirmière diplômée les aides volontaires. Plusieurs de ces autorités établirent des crèches et des cuisines où les aides volontaires préparaient les aliments des malades. Les familles pauvres furent aussi aidées par des dons d'argent et d'effets de literie, etc.

Traitement aux hôpitaux. — L'épidémie se propagea si rapidement que les hôpitaux furent bientôt encombrés; il fallut convertir en hôpitaux temporaires les écoles, les salles publiques et de grandes maisons particulières; on suppléa ainsi, dans une certaine mesure, à la rareté des médecins et des infirmières.

Usage de vaccins. — Impossible de se prononcer plus ou moins catégoriquement sur le succès ou l'insuccès des vaccins. Plusieurs sortes furent essayées en vue (1) d'accroître chez le malade la résistance à la première infection et (2) d'empêcher les suites fatales. Quoique l'on ait eu une excellente occasion de mettre à l'épreuve l'efficacité de ces vaccins dans les camps militaires, choses impossibles parmi la population civile, le Comité du ministère de la guerre anglais ne recommanda cependant pas avec instance l'usage de ces antidotes. Comme on ne connaît pas encore absolument la cause microbique de la maladie, il n'est pas prudent d'ordonner une préparation spécifique quelconque de prime abord.

Education

Les autorités en charge de la santé publique s'efforcèrent d'instruire le public au moyen de conseils par écrit, d'affiches, d'articles publiés par les journaux, de lectures dans les écoles, de pellicules de cinéma, etc., sur la nature et la gravité de la maladie et les moyens préventifs en cas d'attaque.

Conclusion

Il est évident qu'aucun personnel d'hygiène permanent ne saurait suffire, lorsqu'il s'agit d'une épidémie semblable, sans l'aide volontaire des personnes qui savent comment administrer les premiers secours. Les volontaires doivent se grouper autour des personnes de profession. Les autorités permanentes devraient pouvoir, en pareils cas, réunir autour d'eux, tous les volontaires expérimentés. Tout devrait être prêt en cas d'éventualité, afin d'éviter une "éducation" ou une mobilisation à la hâte, lorsqu'il s'agit de se mettre à l'œuvre. Il faut aussi une connaissance plus étendue des choses nécessaires à l'empêchement de la diffusion du mal.

Tout le monde se rend compte que nous ne savons que peu de choses sur la nature de l'influenza, bien qu'elle ait fait tant de victimes dans toutes les parties du monde. Nous sommes laissés à la merci d'un fléau plus désastreux sous certains rapports que la grande guerre, et nous sommes encore réduits à nous contenter de théories et de discussions. Nous essayons d'empêcher une autre guerre mondiale, mais pourrions-nous prévenir une autre épidémie d'influenza. Il faut donc se mettre à l'œuvre et faire des études. Les gouvernements, en qualité de représentants du peuple devraient tous unir et fournir les fonds nécessaires aux travaux de recherches puisqu'il s'agit du bien commun de l'humanité.

C. A. H.

Si j'étais — on peut rêver — ministre de l'Agriculture, je ne donnerais pas ma démission avant d'avoir, au nom de la République Une et Indivisible, fait présent à toutes les communes de France de leur exemplaire municipal d'un livre tout récent, car il vaut un tel tirage.

Je ne sais de l'auteur que son nom, d'ailleurs fort connu dans le monde politique, M. Jules Méline, — et son âge, 81 ans —, mais de plus féru que cet octogénaire pour l'objet de son adoration, il n'en est pas dans l'histoire des amours célèbres. Sa dame et maîtresse n'est rien moins qu'une immortelle et s'appelait Cybèle au temps théogonique d'Hésiode. Nous la nommons aujourd'hui la Terre.

Le culte de la Terre n'est pas seulement aussi vieux que la création, il est encore le seul qui n'ait eu ni hérésie, ni schisme, ni réforme. Il s'est perpétué par un miracle continu, que dis-je, quotidiennement, qui n'a point d'incrédulité, dont le soleil porte témoignage et que la lune atteste chaque nuit à la chandelle de l'ami Pierrot. La messe que lui chante M. Jules Méline est la même que celle de Triptolème, nourrisson de Cérès, dit Ovide.

Est-il donc écrit que les grands cataclysmes politiques, sociaux et même religieux se résolvent tous, uniformément, par un retour à l'agriculture? Jean-Jacques a donné la formule de cette loi imprévisible: "La condition naturelle de l'homme est de cultiver la terre et de vivre de ses fruits." Un point, c'est tout. Il n'y a point autre chose à dire, ni à faire. Emplissez les philosophes les uns sur les autres, construisez des Tyr et des Babylones, découvrez des régions du globe inconnues, passez les mers, trouvez les airs, tout se conclut par le geste géorgique du labourer poussant, avec un juron, sa charrue dans la glèbe.

Quand on pense que les malheureux poètes ne disent pas autre chose depuis qu'il y en a — et qu'on les flanque dans les Charentons et les Bedlams séculaires pour s'être égarés à la dire! Il n'y a pourtant point d'autre vérité "vraie" en ce monde que celle-là, et seulement "cultiver la terre et vivre de ses fruits". Tout ce qui déborde ce cadre biologique nous fait misérables, nous éploré et nous diabolise. L'état de sainteté humaine, c'est l'état agricole.

Au temps de mes curiosités physiologiques, je visitais, un jour, un couvent de trappistes, car il sied de tout connaître, puis-que l'on convient de tout comprendre. On sait, d'ailleurs, que Châteaubriand nous a laissé une Vie de l'abbé de Rancé, réformateur de l'Ordre, qui n'est pas le meilleur de ses romans catholiques, mais qu'un lettré ne peut se dispenser d'avoir lu, quand ce ne serait que pour ne pas avoir à le relire. Au cours de ma promenade dans les jardins du cloître, je vis plusieurs moines occupés, selon la règle, à creuser à la pelle la fosse de six pieds symbolique qui figure leur lit funéraire. L'un de ces fosses était un peu moins parent par alliance et je l'avais, en mon enfance, connu vicar de Saint-Laurent de Vaugirard. Il avait même voulu m'apprendre l'hébreu, qu'il lisait comme un rabbin. Son sourire me prouva qu'il ne m'avait pas oublié. — Que faites-vous donc là, mon oncle?

Sans me répondre, car le silence est une des lois de la réforme de l'Ordre, il me montra du doigt l'exévation. — Oui, dis-je, je vois, c'est un trou. Et comme j'ajoutais ingénument: — C'est pour y planter un arbre? Il secoua la tête négativement, et reprit sa pelle. — Alors, observai-je, ce n'est pas selon Dieu, car il veut qu'on laboure pour semer et qu'on sème pour récolter. C'est dans la Bible, ou du moins dans ses traductions, car en hébreu, c'est à vous de le dire! Il se mit à rire et s'en fut. Ce trou, creusé comme un trou, et en tant qu'un trou d'art funéraire, m'avait à jamais dégoûté de la vie monastique, de l'abbé de Rancé et du "vicomte", comme Barbey d'Aurevilly dénommait Châteaubriand. C'était un trou absurde et fort lâche.

Il ne me paraît pas douteux que l'excellent auteur de: "Le Salut par la Terre" n'ait été, plus que moi-même, révolté par le geste perdu du trappiste. Si la guerre a fait de la France un immense cimetière, la nature, à qui nos querelles d'intérêt ou de races sont imparablement indifférentes, nous tient sous le joug de la vie, et si nous ne plantons pas des arbres dans les trous, elle pourvoit à cette négligence. A défaut du froment cultivé, elle y sème du blé sauvage, et tout est à recommencer. Alors reparait Triptolème, nourrisson de Cérès, dont Jules Méline est le nouvel avatar. Jamais, au grand jamais, l'espèce humaine ne s'échappera du dilemme: ou disparaître en creusant le trou à fumier de six pieds, fataliste et érémitique, ou perdurer en fomentant les sucs nourriciers de la terre. L'histoire de l'homme

ne devrait être que l'histoire des moissons et des vendanges. C'est ce que nous dit le vénérable octogénaire, en qui je vois un autre Bernardin de Saint-Pierre, moins virgilien peut-être, mais plus pratique, soit tout à fait contemporain.

Emile Bergerat.

— (La Dépêche.)

LA FRANCE ET L'ALSACE

Quelques années avant la guerre, je suis venu à Strasbourg, où j'ai vécu avec les étudiants. Je fus pénétré du charme de la vie alsacienne: simplicité, bonhomie, bonne humeur, gaieté avec du sérieux. J'admirai cette grande ville illustre, le pittoresque des vieux quartiers et la beauté noble des monuments. Mais j'admirai plus que tout le reste qu'une ville où presque tout le monde parlait un dialecte germanique fût une ville française et patriote. C'est pour nous un juste sujet d'orgueil d'avoir fait de l'Alsace un pays de France, lentement, sans grandes violences à l'esprit ni aux mœurs; que notre Révolution y ait trouvé une enthousiaste adhésion; que notre Marcellaise ait été chantée pour la première fois dans une maison de Strasbourg, avec le grand geste de Rouget de l'Isle; que l'Alsace ait donné à nos armées républicaines et impériales de si vaillants soldats et de si grands généraux. A la fin, l'Alsace était si bien fondue en nous, elle était si bien nous, qu'elle ne se distinguait des autres pays de France que par ce patriotisme plus ardent qui, à la frontière, fait face à l'étranger. Ce fut un miracle, que d'avoir ainsi vaincu la fatalité historique de la différence de la langue, des mœurs et des traditions.

Lavisse.

LE CORRESPONDANT

Revue Périodique paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

25 AOÛT 1919

- Pages.
- 577.—I. La Nouvelle Constitution Allemande—Maurice Caudel.
- 602.—II. Silhouettes de la Guerre.—M. Horne, Ministre du Travail en Grande-Bretagne—Miles.
- 615.—III. La Sorbonne et la Formation des Professeurs "Forains"—Fortunat Strowski, Professeur en Sorbonne.
- 626.—IV. M. Liang K'ei-Teh'ao, la Chine et le Japon.—La Question du Chan Toung—Henri Cordier, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- 645.—V. La Lune de Bruyère.—Roman adapté de l'anglais, par Louis D'Arvers.—VI. Fin.—C. A. Villamson.
- 674.—La Machine Marine devant le Défilé Houllier.—I. Une Solution Moyenne est-elle satisfaisante? Avec 5 croquis.—E. de Geoffroy, Ingénieur naval.
- 698.—VII. Le Tricentenaire de Colbert. De Lanza de Laborie.
- 731.—VIII. La Folie pour la Liberté.—Comment j'ai quitté l'Allemagne.—Commandant Cassou.
- 749.—IX. A Travers les Livres Étrangers.—L'Autobiographie de la Commandante russe du "Bataillon de la Mort"—François Lechanel.
- 758.—X. Notes et Aperçus.—Une Poétique de la Construction après la Guerre.—P. de Saint-Hugon.
- 760.—XI. Chronique Politique.—Bernard de Lacombes.

Prix de l'abonnement:

Etranger: un an: 45 francs; 6 mois: 25 francs 50.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois. On s'abonne à Paris, aux bureaux du "Correspondant", rue Saint-Guillaume, dans tous les bureaux de poste et chez tous les libraires des Départements.

LE CANADA MUSICAL

L'hostilité contre la musique allemande n'est pas près de cesser; à Paris, le Préfet de police a défendu de jouer du Wagner aux jardins des Tuileries; à New-York, la U.S. Navy Post ne veut pas que la Star Opera Company donne des représentations allemandes. On trouvera, dans le Canada Musical du 20 août, la composition de la nouvelle troupe d'opéra de la Nouvelle-Orléans qui viendra nous visiter au printemps de 1920. Les amateurs qui vont annuellement au Metropolitan Opera, pour leurs sièges, car les prix ont été augmentés, et la Chicago Opera Association a pris une décision semblable. Plusieurs de nos notes sont parties pour la France — c'est autant de musiciens de France dans le monde de nos artistes. Le Canada Musical est en vente, au prix de 10 sous, chez les marchands de musique, chez les principaux libraires et dans les dépôts de journaux. Pour les abonnements, s'adresser à Casier Postal 1509, Montréal.

CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC

Changement d'horaire du 28 septembre

MONTREAL-TORONTO-DETROIT-CHICAGO

A partir de dimanche, le 28 septembre, le train No 1 de l'"International Limited" quittera Montréal à 10 h. a.m., tous les jours, au lieu de 9.30 a.m. pour Toronto, Détroit, Chicago, etc.

Le train quotidien quittera Montréal à 9.40 a.m. pour Toronto partira dorénavant à 9.00 a.m.

Le train quotidien quittant Montréal à 11 h. pour Toronto-Buffalo-Détroit et Chicago ne subit pas de changement d'horaire au départ mais il arrivera à Toronto à 7.30 a.m. au lieu de 8.00 a.m. Le train quotidien arrivant à Montréal à 8.00 a.m. de Chicago, Détroit, et Toronto arrivera dorénavant à 7.30 a.m.

D'autres importants changements à l'horaire incluant la banlieue de Montréal ont aussi été faits à cette même date.

Pour informations s'adresser aux agents.

GIN

—ET—

WHISKY en ESPRIT

Pour Usage Médicinal

VENDUS SUR PRESCRIPTION DU MEDECIN.

GIN

Nous tenons en magasin une consignment de Gin hollandais, comprenant les marques bien connues suivantes.

DeKuyper, gros flacon	2.15
DeKuyper, flacon moyen, 26 oz	1.40
Melchers, gros flacon	2.00
Melchers, flacon moyen, 26 oz	1.35
Blankenheym & Nole's double berryed "Old Geneva"	
La plus haute qualité de Gin.	
En cruchons de 40 oz.	2.50
En cruchons de 20 oz.	1.35

WHISKY EN ESPRIT

(HIGH WINES)

50 degrés au-dessus preuve.

Garanti absolument pur tel que reçu des distillateurs.

1 chopine impériale, 20 oz. 1.25

1 pinte impériale, 40 oz. 2.25

Taxe du Gouvernement Provincial, 5% extra sur le prix des marchandises.

La Compagnie des Vins St-Jacques

83 rue St-Jacques (The St. James Wine Co.) VENDEURS LÉGAUX Près de la Place d'Armes

LE CIGARE "LA BOHEME"

EST, D'APRES LES CONNAISSEURS

Au premier rang des cigares de première classe

J. E. GLACKMEYER, seul représentant à Montréal 400 rue St-Hubert.

Téléphone Est 3042.

REVUE DES DEUX MONDES

15, rue de l'Université, Paris.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 1er SEPTEMBRE 1919.

Un Martyr de la Grande Tragédie: Le Tsar Nicolas II.—S. M. la Reine Marie de Roumanie.

Les Conspirations du Général Malet.—I. (1754-1808).—Frédéric Masson, de l'Académie Française.

La Bataille de France.—II. Les Trois Offensives de Printemps.—Louis Made lin.

Le Secret de Miss Henderson.—Deuxième partie.—Mrs. Humphry Ward.

La Liquidation de l'Empire Ottoman.

René Pinon.

Poésies.—Bas-Reliefs Antiques et Modernes.—André Lamandé.

La Première République bolcheviste.—Francis Mary.

La Fayette aux Champs.—Beron A. de Maricourt.

La Question du Port de Strasbourg.—René La Bruyère.

Revue Littéraire.—Les Aventures du jeune Brienne.—André Beaunier.

Chronique de la Quinzaine.—Histoire Politique.—Charles Benoist, de l'Institut.

Prix de l'abonnement.—Etranger: Un an, 72 fr.; six mois, 37 fr.; trois mois, 19 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Prix du numéro.—Etranger: 4 francs.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 1979.

JOEL POLLAK, gardien des cité et district de Montréal,

DEMANDEUR,

vs.

W. RICHER & FERDINAND WITZ

LING, marchands, tous deux des cité et district de Montréal,

DEFENDEURS.

MUTUAL LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA, corporation légalement constituée suivant la loi, et ayant son principal bureau d'affaires dans les cité et district de Montréal, et A. H. BARRETT, notaire, autrefois des cité et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

MISE EN CAUSE.

DEFENDEUR.

Il est ordonné au mis-en-cause A. H. Barrett, de comparaître dans les mois.

T. DEPATIE, Député-Protonotaire,

Montréal, 18 septembre 1919.

38-39-40-41-42

SOUS L'ACTE DE MISE EN LIQUIDATION

Re: Knickerbocker Manufacturing Company, Limited,

En Liquidation

520 Boulevard Saint-Laurent, Montréal

Le liquidateur soussigné vendra par

meuble public chez Fraser Frères, enca-

teurs, 453 Saint-Jacques, Montréal,

mardi, le 30 courant, à 1